

VADEMECUM 2023

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE DE GOLF

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR: WWW.GOLF-CENTRE.FR
E-MAIL: CONTACT@GOLF-CENTRE.FR
TÈL: 06 66 08 47 79

SOMMAIRE

1	CALENDRIER RÉGIONAL AMATEUR 2023	2
2	RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX	3
2.1	CAHIER DES CHARGES D'UNE ÉPREUVE DE LIGUE	4
2.2	RÉTRIBUTIONS DES CLUBS	6
2.3	AIDES FINANCIÈRES AUX JOUEURS	7
2.4	CATÉGORIES D'ÂGE	8
2.5	CODE DE COMPORTEMENT	9
3	RÈGLEMENTS DES PROMOTIONS	10
3.1	PROMOTION DAMES	11
3.2	PROMOTION U16 GARCONS	12
3.3	PROMOTION MESSIEURS	13
3.4	PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS	14
3.5	PROMOTION SENIORS MESSIEURS	15
4	COMPÉTITIONS RÉGIONALES PAR ÉQUIPES	16
4.1	TROPHÉE BENOÎT CICÉ (Finale du Challenge des Ecoles de Golf)	17
4.2	COUPE DU CENTRE D'HIVER	19
4.3	COUPE DU CENTRE I	21
4.4	COUPE DU CENTRE II	22
4.5	QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS	23
4.6	INTERCLUBS SENIORS DAMES	24
4.7	INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS	27
4.8	CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS	31
5	CHAMPIONNATS DE LIGUE	32
5.1	CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U8	33
5.2	CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U10	34
5.3	CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U14	35
5.4	CHAMPIONNAT REGIONAL U16 9 TROUS	36
5.5	CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS	37
6	JEUNES	38
6.1	PRO AM JEUNES	39
6.2	QUALIFICATION REGIONALE U14	40
6.3	FINALE INTER RÉGIONALE U14	42

1 CALENDRIER RÉGIONAL AMATEUR 2023

MARS - AVRIL		
04-mars	Interclubs départemental	Loir-et-Cher
11-mars	Interclubs départemental	x5
18-19 mars	Grand Prix	Augerville
19-mars	Championnat Régional U8 - U10 - 9T	Chartres
25-26 mars	Grand Prix	Bourges
25-mars	Mérite départemental	Indre-et-Loire
26-mars	Mérite départemental	x5
08-09-10 avril	Grand prix	Limère
15-avr	Circuit départemental	X6
15-16 avril	Grand prix	Donnery
16-avr	Championnat Régional U8 - U10 - 9T	Les Aisses
17-avr	Challenge double	Touraine
22-23 avril	Grand Prix Jeunes	Cheverny
23-avr	Qualification Messieurs	La Bosse
29 avr-1 ^{er} mai	Coupe du Centre 1	Donnery
MAI		
2-3 mai	Trophée Seniors	Touraine
11-12 mai	Trophée Seniors	Val de l'Indre
14-mai	Championnat Régional U8 - U10 - 9T	Picardière
19-20 mai	Promotion Dames	Saint Samson
23-24 mai	Trophée – Championnat Régional Seniors	Cheverny
27-28 mai	Promotion Messieurs	Sablé Solesmes
27-28 mai	Grand Prix Jeunes	Bourges
JUIN		
03-juin	Interclubs départemental	x6
03-04 juin	Grand Prix Seniors	Tours Ardrée
10-11 juin	Qualification U14	Donnery
12-juin	Challenge double	La Bosse
16-18 juin	Promotion Mid Am Dames	Rodez ou Troyes
18-juin	Championnat Régional U8 - U10 - 9T	La Bosse
24-25 juin	Promotion MID AM Messieurs	Val de l'Indre
25-juin	Trophée Benoît CICE	Picardière
28-29 juin	Trophée seniors	Vaugouard
JUILLET - AOUT		
30 juin-02 juillet	Finale Inter Régionale U14	Marcilly
01-juil	Circuit départemental	x6
08-juil	Pro Am Jeunes	Touraine
09-juil	Championnat Régional U8 - U10 - 9T	Bourges
14-15 juillet	Promotion U16	Le Mans
22-23 juillet	Grand Prix	Cheverny
25 au 31 juillet	Championnat de France U14	Golf National
28-29-30 juillet	Grand Prix	Les Aisses
26-27 août	Classic Mid Amateurs	Touraine
26-27 août	Grand Prix Seniors	Touraine
31-août	Championnat Régional U8 - U10 - 9T	Marcilly
SEPTEMBRE		
2-3 septembre	Grand Prix	Tours Ardrée
6-7 septembre	Trophée Seniors	Augerville
09-sept	Interclubs départemental	x3
10-sept	Interclubs départemental	Indre-et-Loire
12-13 septembre	Trophée Seniors	Aisses
15-17 septembre	Promotion Seniors Dames	Limère ou la Marterrie
16-17 septembre	Grand Prix Jeunes	Augerville
16-17 septembre	Promotion Seniors Messieurs	St brieuc
17-sept	Championnat Régional U8 - U10 - 9T	Gloriette
OCTOBRE - NOVEMBRE		
07-08 octobre	Coupe du Centre 2	Bourges
14-15 octobre	Grand Prix	Val de l'Indre
15-oct	Championnat Régional U8 - U10 - 9T	Limère
21-oct	Circuit départemental	x6
21-22 octobre	Grand Prix Jeunes	Donnery
24 au 27 octobre	Interligues U12	Cap d'Agde
24 au 27 octobre	Championnat U16 garçons	Gouverneur
24 au 27 octobre	Championnat U16 filles	

2 RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- 2.1. **CAHIER DES CHARGES D'UNE ÉPREUVE DE LIGUE** (page 4)
- 2.2. **RÉTRIBUTIONS DES CLUBS** (page 6)
- 2.3. **AIDES FINANCIÈRES AUX JOUEURS** (page 7)
- 2.4. **CATÉGORIES D'ÂGE** (page 8)
- 2.5. **CODE DE COMPORTEMENT** (page 9)

2.1 CAHIER DES CHARGES D'UNE ÉPREUVE DE LIGUE

LOGISTIQUE

SÉCURITÉ :

Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) : Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée. Le club hôte en tant que ERP-PA recevant une compétition de ligue se doit de disposer d'un DAE en état de marche et d'une trousse de premier secours. Nous rappelons que l'état actuel de la réglementation encourage fortement les clubs de sports à assurer la formation de leur collaborateur aux gestes qui sauvent. En cas de présence d'un médecin pour la surveillance du tournoi, un local spécifique sera dédié et une voiturette mise à disposition.

HEURES D'OUVERTURE :

1h avant le 1er départ (Vestiaire, Practice, Pro-shop, Bar avec sandwiches et petit-déjeuner)
11h30 : ouverture du restaurant

BÉNÉVOLES :

1 Arbitre (de préférence du club ou du département) désigné par la Ligue
1 ou 2 OBEC de préférence du club désigné par la Ligue
1 starter
1 personne pour le recording, de préférence OBEC, pour l'enregistrement sur RMS
Commissaires de parcours

LOCAUX :

1 salle avec table + chaises pour recording
1 salle pour la réunion des capitaines la veille de la compétition à 19h

MATÉRIEL :

2 voiturettes mises à disposition du Comité de l'épreuve
30 chariots (minimum) disponibles
Bombes de peinture (à récupérer auprès de la Ligue, sauf Divisions, Grands Prix et Trophées)
6 talkies (si disponibles, les récupérer auprès de la Ligue)
Horloge pour l'heure officielle
Cartes de score (les éditer)
3 Cornes de brume au minimum disponibles et en état de marche pour l'arrêt et la reprise de jeu
Tableau officiel (environ 2mx2m)

VOITURETTES :

Le Club doit mettre à disposition un nombre suffisant de voiturettes pour que chaque arbitre en ait une. Leur utilisation est limitée aux seuls membres du Comité de l'épreuve ou à l'organisation. Leur utilisation par toute autre personne est soumise à l'autorisation du Comité de l'épreuve.

Le Comité de l'épreuve peut autoriser les joueurs paragolf titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. Si le joueur a un cadet, celui-ci n'est pas autorisé à prendre place à bord de la voiturette et il devra transporter les clubs du joueur.

ORGANISATION SPORTIVE

COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

La Direction du Tournoi est assumée par le Comité de l'épreuve dont la composition figure sur le règlement particulier. Un arbitre, s'il y en a plusieurs, peut être nommé administrateur du tournoi par la ligue. Les membres du Comité doivent être présents sur le golf durant toute la durée du ou des tours. Dans une compétition par équipes, en dehors des arbitres, aucun représentant d'un club engagé ne doit figurer dans le Comité à l'exception du Directeur du club qui reçoit la compétition.

Le Club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

MARQUAGE DU TERRAIN :

1 mois avant la compétition, visite de l'arbitre accompagné d'un OBEC du club et du greenkeeper, contrôle du marquage et de la position des piquets de hors limite, d'obstacles d'eau et des zones en réparation
1 semaine avant la compétition et selon les consignes de l'arbitre, marquage par l'OBEC du club (vérifier la compatibilité canne/bombes de peinture)

La veille de la compétition, finalisation par l'arbitre et l'OBEC désigné
La veille de la compétition, placement des drapeaux et marques de départ

RÉUNION DES CAPITAINES : la veille de la compétition à 19h sauf indication contraire

DÉPARTS :

Liste des engagés avec leurs heures de départ fournies par la Ligue sauf Grand Prix et Trophées publiée sur le site www.golf-centre.fr

RÉSULTATS :

Envoyés à la FFGolf (sportif@ffgolf.org) pour les compétitions interrégionales
Envoyés à la Ligue (competition@golf-centre.fr) pour toutes les épreuves du calendrier ci-dessus

TERRAIN :

Tonte : hauteur et fréquence : voir chapitre 9 Annexe D du document - Recommandations et conseils pour la gestion d'une compétition - téléchargeable sur le site de la Ligue
Attention ces normes sont impératives
Si votre intendant de terrain rencontre des difficultés de mise en œuvre de ces normes, contactez au plus vite la commission sportive de la Ligue
Piquetage et Règles locales, positions des drapeaux et marques de départ : le comité de l'épreuve est responsable de ces préparations
Greens tondu le matin avant le départ de la compétition
Bunkers débarrassés de tous détritres et ratissés chaque jour
Fairways tondu la veille de la compétition
Rough en accord avec l'étalonnage (petit et grand rough)
Pas d'intervention des équipes d'entretien entre les parties sauf, à la demande de l'arbitre sur les greens et les départs pour éponger ou aspirer l'eau de pluie ou dégager des feuilles

JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT :

Les joueurs engagés (voir la liste des équipiers potentiels pour les épreuves par équipes) doivent accéder en priorité et gratuitement au terrain la veille de la compétition ou dans le mois précédent la compétition sur réservation.

DÉPARTS DES MEMBRES OU DES GREEN-FEES :

Aucun départ ne devra avoir lieu avant la compétition
Départs possibles 1/2 heure après le dernier départ

ORGANISATION FINANCIÈRE

PARTICIPATION DU CLUB

Mis gracieusement à disposition : terrain, voiturettes, locaux, informatique
Journée d'entraînement la veille ou dans le mois précédent la compétition : accès gratuit et prioritaire des joueurs de la compétition sur réservation
Prise en charge des OBEC non désignés par la Ligue et des bénévoles

PARTICIPATION DE LA LIGUE HORS GRANDS PRIX ET TROPHÉES

3/4 des droits d'engagement des équipes présentes aux compétitions fédérales adultes (plafonné à 3 000 €)
Rétribution forfaitaire pour les compétitions jeunes de la Ligue
Prise en charge de l'arbitre et des OBEC désignés : Hébergement, nourriture, frais de déplacements
Pour les interclubs seniors, cocktail des Finales limité à 60 €
Les Prix sont fournis par la Ligue pour les compétitions qu'elle organise

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétitions par équipes :

Pour les épreuves non fédérales (voir leur définition § 1.2.1-1 du vademecum fédéral), les conditions de participation édictées dans le Règlement général spécifique des épreuves fédérales par équipes (voir titre I du § 1.2.2-1 du vademecum fédéral) s'appliquent intégralement.

En ce qui concerne la redevance fédérale, cela veut dire que l'AS d'appartenance de l'équipe doit être à jour de sa redevance à la Ligue et au Comité départemental au moment de l'inscription de l'équipe.

Ces conditions s'appliquent à toutes les AS (avec terrain, sans terrain, entreprises, municipales).

Compétitions en simple ou en double :

Les conditions de participation seront spécifiées dans le Règlement particulier de chacune de ces épreuves, notamment en ce qui concerne l'obligation ou non de s'être acquitté du droit de jeu fédéral.

2.2 RÉTRIBUTIONS DES CLUBS

LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE	Droits d'engagement		Retrib. Ligue	Rétribution Club	
	Individuel	Par équipe		Occupation de terrain	Cocktail Remise des prix
Promotion		210 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000€	Pris en charge par le club
Coupe du Centre 1		250 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements	Pris en charge par le club
Coupe du Centre 2		200 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements	Pris en charge par le club
Qualification aux promotions		100 €		100 % des engagements	Pris en charge par le club
Individuels					
Championnat Régional Senior	80 €			100 % des engagements	Pris en charge par le club
Challenge seniors	30 €				
Jeunes (sauf Grand Prix)					
Journée d'entraînement	Gratuits			10 €/joueur	
Qualification championnat de France	Gratuits			10 €/joueur/jour	3€ / joueur
Championnat U8 – U10	10 €			100 % des engagements	3€ / joueur
Challenge 9 trous	10 €			100 % des engagements	3€ / joueur
Stages	15 €			10 €/joueur/jour	
Interclubs Seniors / Coupe du Centre d'hiver					
Qualifications		80 € / 60 €		Accord AS	
Finale				220 €	60 €

2.3 AIDES FINANCIÈRES AUX JOUEURS

AIDES OUVERTES A TOUS LES U16 LICENCIES DANS LA LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 et RESPECTANT LA CHARTE DE LA LIGUE

Finale Inter régionales

Cette épreuve ayant lieu en région centre Val de Loire en 2023, la Ligue ne versera aucune aide spécifique.

Championnat de France Jeunes

Déplacements à la charge du club ou des parents.

Aide possible si la compétition a lieu à plus de 50km du domicile :

- si l'hébergement, la restauration et les frais golffiques sont coordonnés par la Ligue, une participation de 200 € / joueur sera demandée
- sinon, la Ligue versera une aide de 200 € / joueur + 50 € / jour de match

Stages

Déplacements à la charge du club ou des parents.

Stage sur 1 journée : la Ligue prend en charge l'encadrement + les frais golffiques + la restauration si besoin et demande une participation de 15 € / joueur à régler par virement

Rencontre sur plusieurs jours : la Ligue prend en charge l'encadrement + les frais golffiques + la restauration + déplacement si besoin et demande une participation de 50 € / joueur / jour à régler par virement

AIDES OUVERTES AUX JEUNES AYANT PARTICIPE AU MINIMUM A 4 REGROUPEMENTS DE LIGUE EN 2023, LICENCIES DANS LA LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 et RESPECTANT LA CHARTE DE LA LIGUE

Grands Prix Jeunes et Grands Prix

Après validation d'un calendrier de compétitions par l'entraîneur de club et le CTR et en respect de ce calendrier, la Ligue prendra en charge les frais d'inscription. En cas de non-respect du calendrier établi, la prise en charge sera stoppée jusqu'à la fin de la saison.

2.4 CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie	Millésime	Age
Enfant	De 2023 à 2015	De 0 à 8 ans
Poucets	2014	9 ans
	2013	10 ans
Poussins	2012	11 ans
	2011	12 ans
Benjamins	2010	13 ans
	2009	14 ans
Minimes	2008	15 ans
	2007	16 ans
Cadets	2006	17 ans
	2005	18 ans
Adulte	De 2004 à 2002	De 19 à 21 ans
Adulte	De 2001 à 1999	De 22 à 24 ans
Mid-Amateurs*	De 1998 à 1984	De 25 à 39 ans
Mid-Amateurs 2*	De 1983 à 1974	De 40 à 49 ans
Seniors 1*	De 1973 à 1964	De 50 à 60 ans
Seniors 2*	De 1963 à 1954	De 60 à 70 ans
Seniors 3*	De 1954 à plus	De 70 ans à plus

*Pour les compétitions en catégorie d'âge mid-amateur et senior ce n'est pas l'année civile qui est prise en référence mais la veille du premier jour de l'épreuve.

2.5 CODE DE COMPORTEMENT

Généralités :

Le code de comportement spécifié dans les Règles locales permanents des épreuves fédérales (voir leur définition § 1.2.1-1 du vademecum fédéral) s'applique intégralement à toutes les épreuves non fédérales de la Ligue et des Comités départementaux.

Interdiction de fumer :

L'interdiction de fumer spécifiée dans le Règlement général des épreuves fédérales amateurs (voir § I-5) s'applique intégralement à toutes les épreuves non fédérales de la Ligue et des Comités départementaux.

Elle s'étend également aux abords du club house lors des briefings et des remises de prix en extérieur.

Code vestimentaire :

Clarifications concernant la demande faite aux joueurs de porter une tenue correcte.

Le golf a ceci de particulier que c'est un sport ancien où le respect a beaucoup d'importance. À tel point que cela figure dans la Règle 1.2. Dans ce sport il s'agit de respecter les autres joueurs, le terrain, les Règles et c'est toute la philosophie de ce jeu les traditions golfiques dont le code vestimentaire fait partie.

Depuis l'origine de ce jeu et particulièrement en Ecosse qui en est le berceau où il est particulièrement populaire, même les personnes de conditions modestes s'habillaient différemment pour jouer au golf et ne portaient pas leur tenue de labeur.

C'est donc en respect de cette tradition qu'il est demandé au joueur de porter une tenue correcte pour jouer au golf.

Une tenue correcte c'est une tenue qui ne choque pas l'ensemble des personnes présentes sur le golf. Est considéré comme incorrect le fait de porter sa casquette à l'envers, des pantalons troués, des vêtements laissant apparaître des sous-vêtements (de fait ou par transparence), de porter l'été des minishorts et des tops laissant apparaître le ventre nu. Un bermuda arrivant traditionnellement juste au-dessus du genou est accepté.

Il est néanmoins recommandé de porter plutôt des pantalons afin d'éviter d'être assailli par des tiques lors de la recherche de balles dans les hautes herbes car ces dernières peuvent provoquer la maladie de Lime.

En ce qui concerne le port de jeans, certains golfs le bannissent dans leur « Dress code ». Il faut reconnaître que ce type de pantalon n'est pas ce qui se fait de mieux pour jouer au golf et avoir la meilleure liberté de mouvement. Il s'agit aussi de continuer la tradition golfique des anciens écossais qui s'habillaient différemment pour venir jouer au golf. Un bon pantalon de golf est souvent bien moins cher et tout aussi résistant qu'un jean surtout s'il est troué. A titre indicatif le port du jean est interdit sur tous les circuits professionnels.

3 RÉGLEMENTS DES PROMOTIONS

- 3.1. **PROMOTION DAMES** (page 11)
- 3.2. **PROMOTION U16 GARCONS** (page 12)
- 3.3. **PROMOTION MESSIEURS** (page 13)
- 3.4. **PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS** (page 14)
- 3.5. **PROMOTION SENIORS MESSIEURS** (page 15)

3.1 PROMOTION DAMES

19 et 20 mai 2023 au Golf de Saint Samson

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales dames.

Pour les équipières : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. L'ordre du mérite 2022 des clubs dames
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 210 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.2 PROMOTION U16 GARCONS

14 au 15 juillet 2023 au Golf de Sargé le Mans

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons.

Pour les équipiers : Voir le règlement général

U14 : nés en 2008 ou après et **U16 :** 15 et 16 ans, nés en 2006 et 2007

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 1 moins de 15 ans minimum doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distances de jeu préconisées :

voir recommandations § 3-6-4

Epreuve sur 2 jours :

5 joueurs / score maximum (9 coups par trou) / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

Droits d'inscriptions : 210 Euros par équipe

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.3 PROMOTION MESSIEURS

27 et 28 mai 2023 au Golf de Sablé

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipiers : index inférieur à 18,5. Voir le règlement général

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 23 avril au golf de la Bosse.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 6 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 210 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.4 PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS

24-25 juin 2023 au Golf du Val de l'Indre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid amateurs messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 23 avril s'il y a plus de 8 équipes inscrites au 01/03/2023.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 5 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 210 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

3.5 PROMOTION SENIORS MESSIEURS

16 au 17 septembre 2023 au golf de St Brieuc

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 5 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droits d'inscription : 210 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

4 COMPÉTITIONS RÉGIONALES PAR ÉQUIPES

- 4.1. **TROPHÉE BENOÎT CICÉ** (*Finale du Challenge des Ecoles de Golf*) (page 17)
- 4.2. **COUPE DU CENTRE D'HIVER** (page 19)
- 4.3. **COUPE DU CENTRE I** (page 21)
- 4.4. **COUPE DU CENTRE II** (page 22)
- 4.5. **QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS** (page 23)
- 4.6. **INTERCLUBS SENIORS DAMES** (page 24)
- 4.7. **INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS** (page 27)
- 4.8. **CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS** (page 31)

4.1 TROPHÉE BENOÎT CICÉ (Finale du Challenge des Ecoles de Golf)

25 juin 2023 au Golf de la Picardière

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONSTITUER UNE ÉQUIPE

Chaque Club constitue une équipe de 4 à 8 joueurs avec minimum 2 des catégories suivantes représentées :

- U8
- U12 index > 50 drapeau jaune minimum
- U14 30 < index < 50 drapeau jaune minimum
- U16 index < 30 drapeau blanc minimum

Un bonus de 80 points sera attribué aux équipes présentent dans 3 catégories minimum.

Les équipes seront retenus par ordre du challenge des écoles de golf au 01/06/2023.

Conditions de participation : être membre et licencié en 2023 au sein de l'AS du club représenté. **Chaque équipe devra être identifiable par une couleur de polo qui lui sera propre.**

FORME DE JEU

Chaque joueur participe à 1 des 4 séries proposées :

Golf Kid's : U8 - 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance), 1 atelier stadium

Greensome score maximum : 12 trous compact – drapeau jaune minimum – index > 50 – U12 - La limite du score maximum est fixée à 9

Greensome score maximum : 9 trous repères violets filles et rouges garçons – drapeau blanc minimum – 30 < index < 50 – U14 - La limite du score maximum est fixée à 9

Greensome score maximum : 18 trous – Index < 30 - La limite du score maximum est fixée à 9

U12 Filles :	4 275 m maximum	U12 Garçons :	4 910 m maximum
Benjamins :	4 660 m maximum	Benjamins :	5 540 m maximum
Minimes filles :	5 035 m maximum	Minimes garçons :	5 945 m maximum
Cadettes :	5 035 m maximum	Cadets :	5 945 m maximum

Un classement par série, par club et par département sera établi d'après le barème ci-dessous.

Place	Points
1 ^{er}	135
2 ^{ème}	101
3 ^{ème}	81
4 ^{ème}	68
5 ^{ème}	57
6 ^{ème}	47
7 ^{ème}	41
8 ^{ème}	34
9 ^{ème}	27
10 ^{ème}	24
11 ^{ème}	20
12 ^{ème}	19
13 ^{ème}	18
14 ^{ème}	17
15 ^{ème}	16
16 ^{ème}	15
17 ^{ème}	14
18 ^{ème}	13
19 ^{ème}	12
20 ^{ème}	10
21 ^{ème}	9
22 ^{ème}	8
23 ^{ème}	7
24 ^{ème}	6
25 ^{ème}	5

ENGAGEMENTS

Les clubs devront engager leur équipe sur extranet avant le 25 mai. Les équipiers devront être inscrits avant le **10 juin**. Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical ou son questionnaire de santé à son club de licence.

CADETS, CHARIOTS ET APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation de chariot électrique, de téléphone, smartphone ou tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite, ainsi que les appareils de mesure de distance.

ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des clubs participants pourront intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs adultes, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DÉPARTS

1 représentant de la Ligue et 1 OBEC du club d'accueil.

Départs communiqués sur le site de la Ligue 5 jours francs avant l'épreuve.

4.2 COUPE DU CENTRE D'HIVER

Dimanches 13 et 27 novembre, 11 décembre, 8 et 22 janvier, 12 mars (finale)

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental. L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.
Les Clubs peuvent présenter : soit une équipe Messieurs, soit une équipe Dames, soit 2 équipes (une Messieurs et une Dames).

POUR LES EQUIPIERS :

- Être titulaires de la licence F.F. Golf de l'année en cours ;
- Être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf valable pour 2022 et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'Espace licencié.
- Avoir renouvelé leur licence pour 2023 avant les phases finales
- Avoir un **index à la date de clôture des engagements** inférieur ou égal à 18 pour les messieurs, et inférieur ou égal à 22 pour les dames. Un seul équipier à index supérieur très proche sera toléré.

Le Comité de l'épreuve autorise, sous réserve de faisabilité, les joueurs titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes » à jouer en voiturette. La demande doit être faite auprès de la Ligue accompagnée du justificatif du médical Pass.

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses chez les dames et 6 joueurs chez les messieurs. Match-play

Dames : 2 foursomes sur 9 trous et 4 simples sur 18 trous

Messieurs : 3 foursomes sur 9 trous et 6 simples sur 18 trous

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. L'ordre des foursomes est laissé au libre choix des capitaines. Pour les simples, les joueurs devront jouer dans l'ordre des index arrondis.

Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules qualificatives, le départage pour le classement final sera effectué sur le total du plus grand nombre de matchs gagnés, puis le nombre de matchs perdus.

Les poules seront définies, après inscription des équipes, en tenant compte des divisions nationales dans lesquelles évoluent les équipes.

Pour la phase finale, le format sera celui des divisions nationales :

Dames : 2 foursomes sur 18 trous et 5 simples sur 18 trous

Messieurs : 2 foursomes sur 18 trous et 5 simples sur 18 trous

ENGAGEMENTS

Engagement des équipes exclusivement sur Extranet avec coordonnées du capitaine de l'équipe. Règlement de 70€ par équipe, par virement à la Ligue du Centre Val de Loire de Golf avant le 20 octobre 2022. Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers la veille de la compétition.

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le dimanche à partir de 10h.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées.

COMITÉ D'ÉPREUVE

Le Comité de l'Épreuve de la Coupe du Centre d'hiver est la Commission Sportive de la Ligue.
Lors des rencontres, c'est la Commission sportive du club recevant qui sera le Comité de l'épreuve par délégation et qui statuera sur les éventuels désaccords.

RESULTATS

Envoyés à : **competition@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Coupe remise à l'équipe vainqueur de la 1ère division.

4.3 COUPE DU CENTRE I

29 avril au 01 mai 2023 au Golf d'Orléans-Donnery

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : 10 premiers clubs au classement de la Coupe du Centre I 2022 et les 2 premiers clubs de la Coupe du Centre II 2022 n'étant pas déjà présents en Coupe du Centre I en 2022.

POUR LES MEMBRES DES EQUIPES : Les joueurs et joueuses doivent être **amateurs**, licencié(e)s et membres en 2023 de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent. Les joueurs et joueuses qui jouent la **Coupe du Centre I** ne peuvent pas jouer la **Coupe du Centre II la même année**.

EPREUVE NON-FUMEUR

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

6 joueurs ou joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

En cas d'égalité pour le classement final, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis le cumul des meilleures cartes, puis le cumul des secondes meilleures cartes, etc.

Phase finale pour le titre : 3^{ème} jour

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 2 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 2**

Phase finale pour la 3^{ème} place : 3^{ème} jour

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} jouent pour la 3^{ème} place : **3 v 4**

Phase finale pour les 5^{èmes} à 8^{èmes} places en formule réduite : 3^{ème} jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play : **5 v 6 ; 7 v 8**

Phase finale pour les barrages en formule réduite : 3^{ème} jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play pour le maintien en élimination directe : **10 v 11 ; 9 v 12**

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles auprès du Golf recevant.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueurs et joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Le droit d'engagement de 250 € (virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement qui pourra se faire sur réservation dans le mois précédent l'épreuve. Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

PRIX

Coupe confiée pendant un an à l'équipe vainqueur qui se chargera de la gravure.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles auprès du Golf recevant 48h. avant l'épreuve

Réunion des Capitaines le jeudi 28 avril 2023 à 18h en visioconférence (le lien de connexion sera envoyé au capitaine renseigné sur extranet).

La Coupe du Centre I sera prise en compte pour le Mérite National Amateur.

4.4 COUPE DU CENTRE II

7 au 8 octobre 2023 au Golf de Bourges

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : sauf invitation du Président, seuls les Clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, avec terrain homologué et à jour de leur cotisation à leur comité départemental, peuvent participer. Une seule équipe par club.
Nombre de clubs limité à 18 (ordre d'inscription sur Extranet).

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Être **amateurs**, membres et licenciés en 2023 du Club qu'ils représentent. Joueurs dont l'index à la date de clôture des engagements n'est **pas supérieur à 24** (Un seul joueur à index supérieur proche toléré).

Il n'est pas nécessaire que les joueurs d'une équipe soient les mêmes d'une journée à l'autre à condition d'apparaître sur la liste des équipiers enregistrés sur Extranet. Les joueurs amateurs qui ont effectivement participé à la Coupe du Centre I ne peuvent pas participer à la Coupe du Centre II.

FORME DE JEU

Chaque tour, 6 joueurs ou joueuses (des 12 équipiers).

Epreuves sur 2 jours : 36 trous / Stroke-play / 6 simples / 18 trous par jour.

Le Classement final en brut est fait par addition des 5 meilleurs scores de chaque journée.

En cas d'égalité pour le classement final, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis le cumul des meilleures cartes, puis le cumul des secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles au Golf recevant. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du premier tour. Le deuxième jour, les joueurs partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut.

Les deux premières équipes en brut de la Coupe du Centre II, si elles n'étaient pas déjà présentes en Coupe du Centre I la même année, remplaceront l'année suivante les deux équipes descendant de Coupe du Centre I.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le droit d'engagement de 200 € (virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou dans le mois précédent la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

PRIX

Coupe à l'équipe vainqueur.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OBEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le vendredi 6 octobre 2023 à 19h00 au club.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

4.5 QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS

Messieurs : 23 avril 2023 au Golf de la Bosse

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG.

Pour les équipes : Les 12 équipes (maximum) seront retenues selon les critères suivants :

1- l'ordre du mérite 2022 des clubs messieurs

2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs.

FORME DE JEU

Épreuve sur 1 jour :

6 simples / stroke play / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion messieurs 2023.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion mid amateurs messieurs 2023.

Les 6 premières équipes se qualifient à la promotion seniors messieurs 2023.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **01/03/2023**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droit d'inscription : 100 € par équipe (reconnaissance comprise) à payer par virement à la Ligue du Centre Val de Loire avant la veille de la compétition.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

L'épreuve sera annulée en cas d'engagement de 8 équipes ou moins (droits d'inscription remboursés aux clubs).

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OBEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

La **Réunion des Capitaines** aura lieu la veille de la compétition à 19h.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

4.6 INTERCLUBS SENIORS DAMES

6, 13, 20, 27 mars, 3 avril
Finale le 24 avril 2023

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

REGLEMENT GENERAL DE L'ÉPREUVE

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier

Si plusieurs équipes sont engagées (2 équipes dames maxi par club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueuses de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui de la dernière joueuse de l'équipe A. Une joueuse de l'équipe B ne pourra jouer qu'une seule fois dans l'équipe A.

L'index pris en compte de la joueuse est celui à la date de la première rencontre.

Quels que soient les divisions dames et messieurs que le club reçoit, l'ordre des rencontres devra être le suivant :

- équipe dames ou messieurs la plus éloignée du club recevant, selon décision du comité de l'épreuve
- 1^{ère} division jouant avant la 2^{ème}

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés Ffgolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental.

L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

POUR LES EQUIPIERES : elles doivent être amateurs, de catégorie d'âge seniors ou seniors 2 (anniversaire la veille de l'épreuve) , licenciées Ffgolf 2023, membres de l'Association Sportive du club qu'elles représentent en 2023, titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition valable pour 2023, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si la joueuse a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Une joueuse ne peut jouer que pour un seul Club pendant l'interclubs

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueuses handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

MARQUES DE DEPART

La position des plots de départ (couleur rouge) devra être respectée même si celle-ci ne correspond pas à la couleur de la marque fixe permanente au sol.

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses. Match-play / 1 foursome et 2 simples consécutifs / 18 trous.

En simples, les équipières jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueuses. Les joueuses marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1er simple, puis sur le 2^{ème}. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent ½ point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules, l'équipe vainqueur de la poule sera celle qui aura le meilleur match average sur toutes les rencontres. En cas de nouvelle égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera

qualifié. En cas de troisième égalité, le total des index des joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 3 joueuses, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

Une équipe qui devait rencontrer une équipe qui a été mise hors compétition ou qui a déclaré forfait, marquera 3 points

1ère division : la 1^{ère} équipe gagne le championnat et 2 équipes descendent.

2ème division : les 1^{ère} équipes de chaque poule jouent une finale pour définir les deux équipes qui montent. Cette finale se fait en fonction du nombre de poules :

- Si 3 poules : finale à 3 en chouette, avec 6 points à partager
- Si 4 poules : finale à deux entre les poules 1 et 2 et entre les poules 3 et 4.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempe), les capitaines des clubs recevants doivent prévenir les capitaines des clubs invités 48 heures avant la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueurs en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

L'inscription des équipes et de ses équipières se fait exclusivement sur Extranet.

Règlement de 60€ par équipe, par virement si possible avant le 15 janvier 2023, accompagné du nom de la responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des inscriptions le 15 décembre 2022.

La date limite d'inscription des équipières est de 5 jours pleins avant la 1^{ère} rencontre.

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le lundi à partir de 12h30. Les capitaines doivent se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. S'il y a un report, la date en est fixée le lundi qui suit les dates prévues au calendrier.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines doivent convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ D'EPREUVE

Les responsables du club qui reçoit les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à : competition@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y par 2 à 1 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Trophée remis à l'équipe vainqueur de la 1ère division.

	1ère DIVISION	2ème DIVISION			
	VDI A ARDREE A CHEVERNY A MAINTENON LIMERE TOURAINA A	POULE 1 PICARDIERE A BOURGES A VDI B SANCERRE CHEVERNY B	POULE 2 ARDREE B TOURAINA B 7 TOURS BOIS D'O A LE PERCHE A	POULE 3 MARCILLY AUGERVILLE VAUGOUARD SULLY DONNERY	POULE 4 PICARDIERE B BOURGES B BOIS D'O B LA BOSSE LE PERCHE B
6-mars	TOURAINA A LIMERE VDI A MAINTENON ARDREE A CHEVERNY A	PICARDIERE A BOURGES A VDI B SANCERRE	TOURAINA B 7 TOURS ARDREE B BOIS D'O A	SULLY VAUGOUARD AUGERVILLE DONNERY	LA BOSSE BOIS D'O B BOURGES B LE PERCHE B
13-mars	LIMERE ARDREE A MAINTENON TOURAINA A VDI A CHEVERNY A	BOURGES A VDI B CHEVERNY B SANCERRE	BOIS D'O A 7 TOURS TOURAINA B LE PERCHE A	VAUGOUARD AUGERVILLE MARCILLY DONNERY	LE PERCHE B LA BOSSE PICARDIERE B BOIS D'O B
20-mars	MAINTENON LIMERE CHEVERNY A TOURAINA A VDI A ARDREE A	SANCERRE BOURGES A PICARDIERE A CHEVERNY B	7 TOURS ARDREE B LE PERCHE A BOIS D'O A	DONNERY VAUGOUARD MARCILLY SULLY	BOIS D'O B LE PERCHE B BOURGES B PICARDIERE B
27-mars	MAINTENON ARDREE A TOURAINA A VDI A CHEVERNY A LIMERE	BOURGES A CHEVERNY B VDI B PICARDIERE A	7 TOURS LE PERCHE A ARDREE B TOURAINA B	AUGERVILLE MARCILLY DONNERY SULLY	PICARDIERE B LA BOSSE BOIS D'O B BOURGES B
3-avr.	LIMERE VDI A ARDREE A TOURAINA A CHEVERNY A MAINTENON	SANCERRE PICARDIERE A CHEVERNY B VDI B	BOIS D'O A TOURAINA B LE PERCHE A ARDREE B	VAUGOUARD MARCILLY SULLY AUGERVILLE	LA BOSSE BOURGES B LE PERCHE B PICARDIERE B
24-avr.	FINALE				

4.7 INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS

6, 13, 20, 27 mars, 3 avril
Finale le 24 avril 2023

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

REGLEMENT GENERAL DE L'ÉPREUVE

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier

Si plusieurs équipes sont engagées (3 équipes messieurs maxi par club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueurs de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui du dernier joueur de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Un joueur de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B.

L'index pris en compte du joueur est celui à la date de la première rencontre.

Quels que soient les divisions dames et messieurs que le club reçoit, l'ordre des rencontres devra être le suivant :

- équipe dames ou messieurs la plus éloignée du club recevant, selon décision du comité de l'épreuve
- 1^{ère} division jouant avant la 2^{ème} qui jouera avant la 3^{ème}, etc.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés F.F. Golf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental.

L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

POUR LES EQUIPIERS : ils doivent être amateurs, de catégorie d'âge seniors, seniors 2 ou seniors 3 (anniversaire la veille de l'épreuve) , licenciés Ffgolf 2023, membres de l'Association Sportive du club qu'ils représentent en 2023, titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition valable pour 2023, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Un joueur ne peut jouer que pour un seul Club pendant l'interclubs

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueurs handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

MARQUES DE DEPART

La position des plots de départ (couleur jaune) devra être respectée même si celle-ci ne correspond pas à la couleur de la marque fixe permanente au sol.

FORME DE JEU

Par équipe de 6 joueurs. Match-play / 1 foursome et 4 simples consécutifs / 18 trous.

En simples, les équipiers jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1er simple, le 2ème, etc. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules, l'équipe vainqueur de la poule sera celle qui aura le meilleur match average sur toutes les rencontres. En cas de nouvelle égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera

qualifié. En cas de troisième égalité, le total des index des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 4 joueurs, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

Une équipe qui devait rencontrer une équipe qui a été mise hors compétition ou qui a déclaré forfait, marquera 5 points

1ère division : finale entre les premiers de chaque poule, 1 descente par poule

2ème division : 1 montée par poule, 1 descente par poule

3ème division : 1 montée par poule, 2 descentes par poule

4ème division : 1 montée par poule si 4 poules. Si 3 poules les 1ères équipes de chaque poule + l'équipe ayant le meilleur match average sur toutes les rencontres.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempé), les capitaines des clubs recevants doivent prévenir les capitaines des clubs invités 48 heures avant de la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueurs en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

L'inscription des équipes et de ses équipiers se fait exclusivement par Extranet.

Règlement de 80€ par équipe, par virement si possible avant le 15 janvier 2023, accompagné du nom du responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des inscriptions le 15 décembre 2022.

La date limite d'inscription des équipiers est de 5 jours pleins avant la 1ère rencontre.

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le lundi à partir de 12h30. Les capitaines doivent se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. S'il y a un report, la date en est fixée le lundi qui suit les dates prévues au calendrier.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines doivent convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ D'EPREUVE

Les responsables du club qui reçoit et les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à : competition@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y par 3 à 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Trophée remis à l'équipe vainqueur de la 1ère division.

1ère DIVISION

2ème DIVISION

	POULE 1	POULE 2	POULE 1	POULE 2
	BOIS D'O B	BOIS D'O A	CHEVERNY B	CHEVERNY C
	LE PERCHE A	BOURGES A	SARRAYS A	FONTENAY A
	TOURAINÉ A	VDI A	SANCERRE A	DONNÉRY A
	VAUGOUARD A	PICARDIÈRE A	BOURGES B	TOURAINÉ C
	LIMÈRE A	LA BOSSE A	ARDREÉ A	ARDREÉ B
	CHEVERNY A	TOURAINÉ B	MARCILLY A	SULLY A
6-mars	LE PERCHE A	PICARDIÈRE A	SARRAYS A	DONNÉRY A
	VAUGOUARD A	VDI A	CHEVERNY B	TOURAINÉ C
	TOURAINÉ A	BOURGES A	ARDREÉ A	CHEVERNY C
	LIMÈRE A	TOURAINÉ B	SANCERRE A	FONTENAY A
	CHEVERNY A	LA BOSSE A	MARCILLY A	SULLY A
	BOIS D'O B	BOIS D'O A	BOURGES B	ARDREÉ B
13-mars	CHEVERNY A	TOURAINÉ B	ARDREÉ A	TOURAINÉ C
	LIMÈRE A	LA BOSSE A	BOURGES B	FONTENAY A
	VAUGOUARD A	VDI A	CHEVERNY B	ARDREÉ B
	TOURAINÉ A	BOURGES A	SANCERRE A	CHEVERNY C
	BOIS D'O B	PICARDIÈRE A	SARRAYS A	SULLY A
	LE PERCHE A	BOIS D'O A	MARCILLY A	DONNÉRY A
20-mars	VAUGOUARD A	LA BOSSE A	BOURGES B	TOURAINÉ C
	CHEVERNY A	BOURGES A	SARRAYS A	ARDREÉ B
	LE PERCHE A	TOURAINÉ B	ARDREÉ A	DONNÉRY A
	TOURAINÉ A	PICARDIÈRE A	CHEVERNY B	FONTENAY A
	BOIS D'O B	BOIS D'O A	SANCERRE A	CHEVERNY C
	LIMÈRE A	VDI A	MARCILLY A	SULLY A
27-mars	TOURAINÉ A	VDI A	SARRAYS A	ARDREÉ B
	CHEVERNY A	LA BOSSE A	ARDREÉ A	DONNÉRY A
	LIMÈRE A	PICARDIÈRE A	BOURGES B	CHEVERNY C
	LE PERCHE A	BOURGES A	SANCERRE A	TOURAINÉ C
	VAUGOUARD A	BOIS D'O A	CHEVERNY B	FONTENAY A
	BOIS D'O B	TOURAINÉ B	MARCILLY A	SULLY A
3-avr.	CHEVERNY A	LA BOSSE A	SANCERRE A	FONTENAY A
	LE PERCHE A	PICARDIÈRE A	SARRAYS A	ARDREÉ B
	LIMÈRE A	TOURAINÉ B	BOURGES B	DONNÉRY A
	VAUGOUARD A	VDI A	CHEVERNY B	CHEVERNY C
	BOIS D'O B	BOURGES A	MARCILLY A	SULLY A
	TOURAINÉ A	BOIS D'O A	ARDREÉ A	TOURAINÉ C
24-avr.	FINALE			

3ème DIVISION

4ème DIVISION

	POULE 1	POULE 2	POULE 1	POULE 2	POULE 3
	LIMERE B	DRYADES A	PICARDIERE B	AUGERVILLE B	BOIS D'O C
	MARCILLY B	VDI B	GERMIGNY	VAUGOUARD B	LE PERCHE B
	GLORIETTE	NANCAY A	NANCAY B	ARDREE C	FONTENAY C
	LE PERCHE C	BOURGES C	VDI C	7 TOURS A	LA BOSSE C
	AUGERVILLE A	SANCERRE B	DRYADES B	LA BOSSE B	MARCILLY C
	FONTENAY B	LA CARTE	SARRAY B	SULLY B	7 TOURS B
6-mars	MARCILLY B	SANCERRE B	SARRAY B	SULLY B	LE PERCHE B
	AUGERVILLE A	VDI B	DRYADES B	ARDREE C	FONTENAY C
	GLORIETTE	NANCAY A	VDI C	7 TOURS A	MARCILLY C
	LIMERE B	BOURGES C	PICARDIERE B	VAUGOUARD B	LA BOSSE C
	LA PERCHE C	DRYADES A	NANCAY B	AUGERVILLE B	BOIS D'O C
	FONTENAY B	LA CARTE	GERMIGNY	LA BOSSE B	7 TOURS B
13-mars	GLORIETTE	VDI B	DRYADES B	AUGERVILLE B	LA BOSSE C
	MARCILLY B	NANCAY A	NANCAY B	VAUGOUARD B	LE PERCHE B
	LA PERCHE C	SANCERRE B	SARRAY B	ARDREE C	BOIS D'O C
	AUGERVILLE A	DRYADES A	VDI C	7 TOURS A	MARCILLY C
	FONTENAY B	BOURGES C	PICARDIERE B	LA BOSSE B	7 TOURS B
	LIMERE B	LA CARTE	GERMIGNY	SULLY B	FONTENAY C
20-mars	MARCILLY B	VDI B	VDI C	7 TOURS A	FONTENAY C
	LA PERCHE C	DRYADES A	DRYADES B	AUGERVILLE B	MARCILLY C
	AUGERVILLE A	BOURGES C	PICARDIERE B	SULLY B	LA BOSSE C
	LIMERE B	SANCERRE B	NANCAY B	VAUGOUARD B	BOIS D'O C
	FONTENAY B	LA CARTE	GERMIGNY	ARDREE C	7 TOURS B
	GLORIETTE	NANCAY A	SARRAY B	LA BOSSE B	LE PERCHE B
27-mars	AUGERVILLE A	DRYADES A	DRYADES B	SULLY B	BOIS D'O C
	GLORIETTE	BOURGES C	PICARDIERE B	AUGERVILLE B	FONTENAY C
	LIMERE B	NANCAY A	NANCAY B	VAUGOUARD B	LE PERCHE B
	LA PERCHE C	SANCERRE B	SARRAY B	ARDREE C	MARCILLY C
	FONTENAY B	LA CARTE	GERMIGNY	LA BOSSE B	LA BOSSE C
	MARCILLY B	VDI B	VDI C	7 TOURS A	7 TOURS B
3-avr.	LIMERE B	BOURGES C	VDI C	AUGERVILLE B	FONTENAY C
	MARCILLY B	VDI B	NANCAY B	ARDREE C	LA BOSSE C
	GLORIETTE	NANCAY A	SARRAY B	7 TOURS A	LE PERCHE B
	LA PERCHE C	DRYADES A	PICARDIERE B	SULLY B	BOIS D'O C
	AUGERVILLE A	LA CARTE	GERMIGNY	VAUGOUARD B	MARCILLY C
	FONTENAY B	SANCERRE B	DRYADES B	LA BOSSE B	7 TOURS B

4.8 CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS

17 avril au Golf de Touraine – 12 juin au Golf de la Bosse- 26 septembre au Golf d'Augerville

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses, français ou étrangers, licenciés, classés et ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.
Certificat médical ou questionnaire de santé obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.
Equipe mixte autorisée. Changement d'équipier autorisé pour chaque étape.

FORME DE JEU EN DOUBLE

Index plafonné à 36 pour le calcul des points

GREENSOME

Les 2 joueurs du "Camp" jouent chacun une balle du départ, choisissent celle qui leur convient le mieux et terminent le trou en jouant alternativement cette balle. Le handicap de jeu : 60% du handicap le plus proche de 54 + 40 % du handicap le plus proche de 0.

SCRAMBLE A DEUX

Chaque joueur joue un premier coup du départ. Le double choisit l'une des 2 balles. De cet emplacement les 2 joueurs jouent chacun une balle et ainsi de suite. Le joueur dont on choisit la balle joue en premier, le second drop. Le handicap de jeu : 35% du handicap le plus haut + 15% du handicap le plus bas.

4 BALLES

Chacun joue sa balle et à la fin de chaque trou, on retient le meilleur score en net. Les handicaps de jeu des 2 joueurs sont pris en compte séparément. Chaque joueur reçoit les 90% de son index.

En dehors du tableau ci-dessous, les joueurs marquent des points de fidélité. 3 points pour une participation à 2 challenges, 5 points pour une participation aux 3 challenges.

Score Net	50	49	48	47	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25	24	23
Scramble	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Greensome	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1	1
4 balles	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2

Les premiers départs auront lieu à partir de 9h.

Un changement d'équipier est possible d'une manche à l'autre. Un classement individuel sera fait sur les 3 journées. En cas d'égalité, le départage se fera par l'index le plus haut.

ENGAGEMENT DES ÉQUIPES DE DOUBLES

Le correspondant des seniors du club devra faire parvenir par mail la liste des équipes engagées **au golf qui reçoit**, 72h avant l'épreuve.

Droit d'engagement 30 € par joueur (GF + engagement) sauf membres du club organisateur, 5 € par personne. Les équipes mixtes sont autorisées.

PRIX

Un pot sera organisé à chaque fin de journée à la charge du club organisateur. La Ligue récompensera les meilleurs joueurs, lors de la dernière journée, selon un classement individuel. Les prix non remis à la dernière date seront remis ultérieurement.

5 CHAMPIONNATS DE LIGUE

- 5.1. CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U8** (page 33)
- 5.2. CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U10** (page 34)
- 5.3. CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U14** (page 35)
- 5.4. CHAMPIONNAT REGIONAL U16 9 TROUS** (page 36)
- 5.5. CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS** (page 37)

5.1 CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U8

19 mars à Chartres, 16 avril au Aisses*, 14 mai à la Picardière, 18 juin à la Bosse*, 09 juillet à Bourges, 31 août à Marcilly*, 17 septembre à la Gloriette, 15 octobre à Limère*

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 2015 et 2016, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et ayant validé un drapeau Jaune minimum.

Champ limité à 27 joueurs.

FORME DE JEU

Épreuve sur 8 tours : 4 tours / Score maximum individuel / 9 trous pitch & putt ou compact

4 tours / Match play greensome / 9 trous pitch & putt ou compact

Classement individuel en brut par sexe. En cas d'égalité au terme des 8 épreuves, les joueurs seront déclarés co vainqueur. Chaque joueur marque des points sur chaque épreuve individuelle et les **3 meilleures performances** seront retenues. La participation aux épreuves en greensome rapporte 1 point / épreuve plafonné à 3 points par joueur maximum. Les joueurs pourront s'inscrire en équipe (les 2 joueurs ne devront pas forcément être du même club) ou en individuel auquel cas la Ligue composera les équipes à la clôture des inscriptions.

Nombre de joueurs par catégories

N > 16

N de 11 à 16

N de 6 à 10

N de 4 à 5

N ≤ 3

Nombre de joueurs marquant des points

6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)

5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)

4 premiers (5, 3, 2, 1 point)

3 premiers (4, 2, 1 point)

2 premiers (3, 1 point)

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 5 jours avant chaque épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue competition@golf-centre.fr. Droit de jeu de 10 € à régler sur place au golf d'accueil et comprenant 1 jeton de practice.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Un marqueur (hors famille des joueurs) devra accompagner chaque équipe de U8. Les parents qui engagent leur enfant dans le championnat, s'engagent à accompagner au minimum 1 épreuve sur 2.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OBEC.

PRIX

Le premier et la première du classement cumulé de toutes les épreuves sera Champion régional de sa catégorie.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

*Tour en greensome

5.2 CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U10

19 mars à Chartres, 16 avril au Aisses*, 14 mai à la Picardière, 18 juin à la Bosse*, 09 juillet à Bourges, 31 août à Marcilly*, 17 septembre à la Gloriette, 15 octobre à Limère*

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 2013 et 2014, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et ayant validé un drapeau Jaune minimum.

Champ limité à 27 joueurs.

FORME DE JEU

Épreuve sur 8 tours : 4 tours / Score maximum individuel / 18 trous pitch & putt ou compact ou 9 trous grand parcours
4 tours / Match play greensome / 18 trous pitch & putt ou compact ou 9 trous grand parcours

Classement individuel en brut par sexe. En cas d'égalité au terme des 8 épreuves, les joueurs seront déclarés vainqueur. Chaque joueur marque des points sur chaque épreuve individuelle et les **3 meilleures performances** seront retenues. La participation aux épreuves en greensome rapporte 1 point / épreuve plafonné à 3 points par joueur maximum. Les joueurs pourront s'inscrire en équipe (les 2 joueurs ne devront pas forcément être du même club) ou en individuel auquel cas la Ligue composera les équipes à la clôture des inscriptions.

Nombre de joueurs par catégories

N > 16

N de 11 à 16

N de 6 à 10

N de 4 à 5

N ≤ 3

Nombre de joueurs marquant des points

6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)

5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)

4 premiers (5, 3, 2, 1 point)

3 premiers (4, 2, 1 point)

2 premiers (3, 1 point)

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 5 jours avant chaque épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue competition@golf-centre.fr. Droit de jeu de 10 € à régler sur place au golf d'accueil et comprenant 1 jeton de practice.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Un marqueur (hors famille des joueurs) devra accompagner chaque équipe de U10. Les parents qui engagent leur enfant dans le championnat, s'engagent à accompagner au minimum 1 épreuve sur 2.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OBEC.

PRIX

Le premier et la première du classement cumulé de toutes les épreuves sera Champion régional de sa catégorie.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

*Tour en greensome

5.3 CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U14

10 et 11 juin 2023 au golf de Donnery

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 2009 et après, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et respectant les restrictions suivantes :

- Pour les benjamins : avoir réalisé 8 tours stroke play ou score maximum sur 18 trous depuis le 01/09/2022
- Pour les U12 : avoir réalisé 8 tours stroke play ou score maximum sur 18 ou 9 trous depuis le 01/09/2022
- Avoir un index répondant aux critères suivants
- S'être acquitté du droit de jeu fédéral

		Distance max	Garçons	Filles
U12	né(e)s en 2010 et après	4 275 m / 4 910 m	Index <= 30	Index <= 35
Benjamins	né(e)s en 2008 et 2009	4 660 m / 5 540 m	Index <= 24	Index <= 28

Des wild cards pourront être accordées à condition que l'enfant ait le drapeau d'or.

FORME DE JEU

Épreuves sur 2 jours : score maximum / 36 trous / 18 trous par jour

Classement individuel en brut par catégorie et par sexe. En cas d'égalité pour le titre régional, un play-off en trou par trou sera organisé.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 10 jours avant l'épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue competition@golf-centre.fr.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Un marqueur (hors famille des joueurs) devra accompagner chaque équipe de U12.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OBEC.

PRIX

Le premier et la première du classement brut sera Champion régional de sa catégorie.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.4 CHAMPIONNAT REGIONAL U16 9 TROUS

19 mars à Chartres, 16 avril au Aisses*, 14 mai à la Picardière, 18 juin à la Bosse*, 09 juillet à Bourges, 31 août à Marcilly*, 17 septembre à la Gloriette, 15 octobre à Limère*

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s entre 2007 et 2012, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et ayant validé un drapeau blanc minimum ou ayant un index < 48. Sur classement possible d'un U10 uniquement sur accord de l'équipe technique régionale.

Champ limité à 27 joueurs.

FORME DE JEU

Épreuve sur 8 trous : 4 tours / Score maximum individuel / 9 trous

4 tours / Match play greensome / 9 trous ou 18 trous compacts

Classement individuel en brut par sexe. En cas d'égalité au terme des 8 épreuves, les joueurs seront déclarés co vainqueur. Chaque joueur marque des points sur chaque épreuve individuelle et les **3 meilleures performances** seront retenues. La participation aux épreuves en greensome rapporte 1 point / épreuve plafonné à 3 points par joueur maximum. Les joueurs pourront s'inscrire en équipe (les 2 joueurs ne devront pas forcément être du même club) ou en individuel auquel cas la Ligue composera les équipes à la clôture des inscriptions.

Nombre de joueurs par catégories

N > 16

N de 11 à 16

N de 6 à 10

N de 4 à 5

N ≤ 3

Nombre de joueurs marquant des points

6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)

5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)

4 premiers (5, 3, 2, 1 point)

3 premiers (4, 2, 1 point)

2 premiers (3, 1 point)

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 5 jours avant chaque épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue competition@golf-centre.fr. Droit de jeu de 10 € à régler sur place au golf d'accueil et comprenant 1 jeton de practice.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Un marqueur (hors famille des joueurs) devra accompagner chaque équipe de U10. Les parents qui engagent leur enfant dans le championnat, s'engagent à accompagner au minimum 1 épreuve sur 2.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OBEC.

PRIX

Le premier et la première du classement cumulé de toutes les épreuves sera Champion régional de sa catégorie.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et **appareils de mesure de distance** non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.5 CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS

23-24 mai au Golf de Cheverny

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses de la Ligue du Centre Val de Loire :

- ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.
- titulaires de la licence FF Golf et du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, valable pour 2023, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- membres de leur AS.
- à jour du paiement de leur droit de jeu fédéral

Les inscriptions seront prises en compte en respectant le cahier des charges fédérales des Trophées Seniors, épreuve support de ce championnat.

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueurs handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

FORME DE JEU

STROKE-PLAY / 36 trous / 18 trous par jour, classement individuel en brut dames seniors 1ère et 2ème séries, messieurs seniors, seniors 2, seniors 3, 1ère et 2ème séries.

Index en 1ère série pas supérieur à :

- 15,4 pour les dames
- 11,4 pour les messieurs

Index en 2ème série pas supérieur à :

- 28,4 pour les dames
- 24,4 pour les messieurs

Pour les titres, en cas d'égalité, le départage se fera en play-off trou par trou. Pour les suivants le départage se fera sur les derniers 9 trous, 6 trous, 3 trous et le dernier

ENGAGEMENTS

Engagement : 80 € ; auprès du club hôte 15 jours avant le début de l'épreuve.
Précisez votre catégorie "Seniors 1" ou "Seniors 2" ou « Seniors 3 » et votre index.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles au Club hôte et sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

COMITÉ D'ÉPREUVE

Deux représentants du club effectivement présents et l'OBEC.

PRIX

Le premier et la première dans chaque catégorie du classement en brut sera Champion régional.
Cette épreuve comptera au mérite national seniors.

6 JEUNES

6.1. PRO AM JEUNES (page 39)

6.2. QUALIFICATION REGIONALE U14 (page 40)

6.3. FINALE INTER RÉGIONALE U14 (page 42)

6.1 PRO AM JEUNES

8 juillet au Golf de Touraine

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque club pourra présenter 1 équipe / pro enseignant sur sa structure. Les équipes seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions, dans la limite de 2 équipes par club. Les équipes 3 pourront être retenues dans la limite du champ maximum de 22 équipes.

La Ligue présentera 2 équipes composée d'un entraîneur de Ligue, des champions régionaux U12 et benjamins et des vice champions garçons.

1 équipe sera composée d'un pro et de 3 amateurs U16 dont au moins 1 U14 (poucet, poussin ou benjamin)

Catégories d'âge :

U10 :		nés en 2013 et après
Poussins :	11 et 12 ans	nés en 2011 et 2012
Benjamins :	13 et 14 ans	nés en 2009 et 2010
Minimes :	15 et 16 ans	nés en 2007 et 2008

FORME DE JEU

18 trous / shot gun / repères de catégorie d'âge

Addition des 2 meilleurs scores (score maximum) en net et en brut par trou

Handicap des amateurs : pas de limite, les 3/4 des index seront rendus avec un maximum de 24. Les index seront contrôlés à la date du 1^{er} juillet 2023.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve avec envoi à la Ligue (competition@golf-centre.fr)** du mode de qualification des joueurs de l'école de golf (détail du ranking appliqué).

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

CADETS, CHARIOTS ET APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DÉPARTS

1 représentant de la Ligue et 1 OBEC du club d'accueil.

Départs en shot gun à 10h. Briefing à 9h30 avec les pros de chaque équipe.

6.2 QUALIFICATION REGIONALE U14

10 et 11 juin 2023 au golf de Donnery

Epreuve qualificative pour la finale Interrégionale

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les qualifications sont ouvertes aux joueurs et joueuses de nationalité française, né(e)s en 2009 et après, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et respectant les restrictions suivantes :

- Pour les benjamins : avoir réalisé 8 tours stroke play ou score maximum sur 18 trous depuis le 01/09/2022
- Pour les U12 : avoir réalisé 8 tours stroke play ou score maximum sur 18 ou 9 trous depuis le 01/09/2022
- Avoir un index répondant aux critères suivants
- S'être acquitté du droit de jeu fédéral

		Distance max	Garçons	Filles
U12	né(e)s en 2010 et après	4 275 m / 4 910 m	Index <= 30	Index <= 35
Benjamins	né(e)s en 2008 et 2009	4 660 m / 5 540 m	Index <= 24	Index <= 28

Des wild cards pourront être accordées à condition que l'enfant ait le drapeau d'or.

FORME DE JEU

Cumul de points entre 1 Epreuve sur 2 jours (Score maximum / 36 trous / 18 trous par jour) et 1 ranking

Attribution de points :

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue :

- Benjamins : au ranking national jeunes publié le 5 juin et après les 2 tours de l'épreuve selon les tables suivantes
- U12 : au ranking des places aux grands prix jeunes de la Ligue Centre Val de Loire ayant eu lieu entre le 01/01/2023 et le 11/06/2023 et après les 2 tours de l'épreuve selon les tables suivantes

Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 81 points ; 4^{ème} 68 points ; 5^{ème} 57 points
(81+68+57) / 3 = 68,66 points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

Un joueur ne participant qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de sa seule épreuve.

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, les joueurs seront départagés par le meilleur résultat en points puis le deuxième meilleur résultat en points. En cas d'égalité parfaite, les joueurs à égalité seront qualifiés à la Finale Inter Régionale.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements individuels : **10 jours avant la compétition**. Les inscriptions devront être envoyées par le club (competition@golf-centre.fr).

Un joueur sans certificat médical ou questionnaire de santé enregistré, **5 jours francs** avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

COMITE DE L'EPREUVE

1 représentant du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OBEC.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, appareils de mesure interdits accompagnateurs à distance.

Points attribués par épreuve

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

QUALIFICATION POUR LA FINALE INTER REGIONALE

Les meilleurs joueurs dans chaque catégorie seront qualifiés pour la finale interrégionale en fonction des quotas attribués. Ces quotas sont fixés à minima et pourront évoluer en fonction des décisions prises par l'inter régions.

	U12 Garçons	U12 Filles	Benjamins	Benjamines	Wild cards	TOTAL
CENTRE	4	2	2	2	5	15

WILD CARDS

Les joueurs sur liste de sportifs de haut niveau sont directement qualifiés à la finale inter régionale. Les autres joueurs devront avoir au minimum joués 1 épreuve pour pouvoir prétendre à l'obtention d'une wild card sauf cas particulier lié à un problème médical.

6.3 FINALE INTER RÉGIONALE U14

30 juin 2023 au 2 juillet Golf de Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leur Ligue**.

Non-ouvert aux joueurs et joueuses directement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.

Exception : les joueurs sélectionnés pour les matchs en équipe de France de l'année en cours sont automatiquement qualifiés pour disputer la finale interrégionale.

Catégories d'âge :

U12 : nés en 2011 ou après

Benjamins : nés en 2009 et 2010

Distance de jeu :

Voir recommandations § 3-6-4

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

FORME DE JEU

Epreuve sur 3 jours : Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour / cut après 2 jours

A l'issue des 36 premiers trous, un cut sera appliqué pour ne retenir que 2/3 (arrondi au-dessus) du champ ayant pris le départ du 1^{er} tour de chaque catégorie. En cas d'égalité, tous les joueurs à égalité seront qualifiés pour le 3^{ème} tour.

A l'issue de l'épreuve, le nombre de joueurs correspondant au quota attribué pour l'inter-région sera qualifié pour le Championnat de France des Jeunes. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé.

Les quotas de places attribués au championnat de France par catégorie seront publiés 10 jours avant l'épreuve.

COMITE DE L'ÉPREUVE

1 représentant par Ligue et le ou les arbitres du tournoi.